

# Le mobilier archéologique Berthier, un patrimoine à étudier et à mettre en valeur

Jean MICHEL

ArchéoJuraSites a lancé, à l'automne 2014, un chantier d'inventaire et de récolement du fonds de mobilier archéologique trouvé par les équipes d'André Berthier lors des investigations de terrain, le fonds lui ayant été confié par la famille de l'archéologue. Ce fonds a connu, à plusieurs reprises, des déménagements et des "battages de cartes" qui l'ont en partie déstructuré. Un pré-inventaire physique a été mené à bien, amorce d'une opération de récolement de la collection qui permettra d'aller vers un inventaire exhaustif, raisonné, de pouvoir exploiter scientifiquement ce fonds et de le mettre en valeur.

## Historique du fonds de mobilier archéologique Berthier

À partir de 1964 et jusqu'en 1992, André Berthier venait chaque été dans le Jura pour entreprendre des investigations dans le cadre de "campagnes" de fouille, sondages ou simple reconnaissance de terrain. Il n'obtiendra des autorisations "nationales" de fouille que pour 5 saisons - en 1964 et 1965, puis de 1970 à 1972 – (voir article de Jacques Dubois dans le Bulletin ArchéoJuraSites N°9). Il ne bénéficiera d'autorisations "régionales" de sondages très limités que lors de quelques étés. Il se verra par contre imposer des refus formels d'autorisations pour une bonne dizaine de saisons. À partir de 1993 et jusqu'au décès de Berthier en 2000, plus aucune opération de fouille ou de sondage ne sera possible.

Ces rares fouilles et sondages seront en outre limités, chaque été, à quelques jours et à quelques dizaines de m<sup>2</sup>, investigations qui seront conduites la plupart du temps avec "les moyens du bord", par des équipes de bénévoles en vacances, sans financement public régulier et sans base arrière (universitaire notamment).

Les premières investigations, en 1964-65, ne conduiront à aucun recueil de mobilier archéologique, l'objectif des travaux étant alors d'identifier sur le terrain la trace de possibles fossés défensifs. Les fouilles et sondages des années 70 seront elles plus "productives", qu'il s'agisse des chantiers dirigés et réalisés par Bernard Edeine en combe de Crans et à la Grange d'Aufferin (1970-72) ou ceux qui furent dirigés par André Berthier (1974 et 1977) à Cornu (Pré Romand, aux Abattois, aux Combes...). C'est surtout dans les années 81 à 92, que Berthier recueillera un grand nombre de tessons de céramiques, de clous et agrafes, d'ossements, dont de remarquables pièces (clé antique, couteaux, fer de lances, fond de patère en imitation de campanienne...).

Une partie de ce mobilier n'apparaît pas dans l'inventaire, l'archéologue Bernard Edeine ayant emporté avec lui à Caen, probablement dans l'intention de l'étudier, l'essentiel de ses trouvailles. Le mobilier recueilli aux Étangs de Crans, au Pré Romand et au Champ des Mottes a par contre été conservé et a parfois fait l'objet d'études approfondies, comme celle de Christophe Méloche sur la céramique gallo-romaine de Crans. Certaines pièces ont été expertisées du temps même d'André Berthier. À partir de 1992, suite à des dissensions fortes au sein de l'équipe et surtout après le décès d'André Berthier en 2000, le mobilier archéologique trouvé restera en caisses.

Au début des années 2010, la famille Berthier décide de confier à l'association ArchéoJuraSites la conservation, le traitement et la mise en valeur des fonds d'archives et de mobilier. ArchéoJuraSites disposera peu après de vastes locaux à Chaux-des-Crotenay permettant un travail d'inventaire méthodique sur ces collections.

On peut estimer le nombre de pièces (tessons de céramique,

os, bouts de métal...) à plusieurs milliers conservées dans une bonne centaine de caisses, cartons, boîtes... Le mobilier comprend majoritairement des tessons de céramique, des pièces de métal (dont de nombreux clous et agrafes), des ossements (prélevés dans les fosses ou fours étudiés), des pierres, du verre et un peu de bois. L'essentiel de ce mobilier recueilli lors des fouilles et sondages concerne essentiellement 3 grandes zones :

- le champ Tissot (parcelle des Étangs de Crans) avec des fouilles et sondages entrepris en 1971 puis de mi-80 au début des années 90 ; c'est la plus grande partie du fonds qui se caractérise par de très nombreux tessons de céramique et des milliers de clous et agrafes ;
- l'enclos du Pré Romand à Cornu (dit la "Cochonnerie") avec les fouilles autorisées de 1974 et 1977 ; outre des tessons de céramique et des pièces métalliques de diverses époques, on peut noter la présence d'un nombre important d'ossements ;
- le Champ des Mottes à Chaux-des-Crotenay avec les sondages autorisés de 1984-1985 ; dans une zone où 200 *tumuli* ont été identifiés, Berthier y a sondé les plus importants d'entre eux, mais à part de la céramique et du métallique de diverses époques en faible quantité, les *tumuli* ne recèleront que des organisations pierreuses ("*tumuli ad honorem*" selon André Berthier).



Il faut toutefois ajouter un 4<sup>ème</sup> ensemble de mobilier provenant de collectes ponctuelles à caractère aléatoire (pas de fouille et sondage) en divers lieux : cote 801 et champ Girode (Chaux-des-Crotenay), Grange d'Aufferin (Syam), le Rochet ou Rocheret (Crans), le Rachtet (Entre-deux-Monts)... Seront ainsi trouvés des fers de lance et bien sûr des tessons de céramique de diverses époques. Du mobilier extérieur à la zone de Crans-Syam-Chaux est aussi présent dans le fonds mais de façon très marginale (mont Rivel par exemple).

Une expertise d'ensemble a été demandée par ArchéoJuraSites en 2011 à plusieurs spécialistes de la céramique et du métallique ; leur rapport et surtout les annexes sont une source précieuse pour engager un travail de reconstitution d'un inventaire raisonné du fonds.

## Consistance du fonds du mobilier archéologique Berthier

a) Des tessons de céramique et de verrerie d'époques variées (Halstatt, la Tène, époque gallo-romaine des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles, médiéval, époque moderne), témoignant d'occupations hu-

maines successives sur certains lieux de passage (Étangs de Crans et Vie des Morts).



**Éléments de céramique remarquables**

À noter la présence de tessons de contrefaçon de Campagnienne B, de sigillée, de céramique métallescente relatifs aux époques romaine et gallo-romaine : une expertise d'ensemble réalisée en 2011 montre que l'essentiel du mobilier céramique (60 à 70% des tessons) correspond à la période gallo-romaine.

b) Des pièces métalliques diverses dont des milliers de clous et agrafes (aux Étangs de Crans), des pointes de flèches, des talons et des fers de lance, des outils (hachette...) des pièces ornementales ou décoratives (boucles...), des couteaux en fer, des monnaies et surtout une remarquable clé antique en bronze et fer expertisée par deux musées spécialisés (Naples et Rouen) comme datant du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. .



**Éléments métalliques remarquables**

c) Plusieurs centaines d'ossements d'animaux trouvés lors des fouilles de structures cylindriques et de *tumulus* aux Abattois, dans le Bois de derrière Cornu (plusieurs fosses), au Champ des Mottes et au Pré-Romand ou encore dans des niches aménagées dans diverses structures monumentales (interprétés par Berthier comme "dépôts sacrés").



d) Un certain nombre de pierres originales, notamment des pierres à cupule (Champ des Mottes), des pierres zoomorphes et des œufs de pierre insérés dans des niches de monuments protohistoriques. Trouvée aussi une structure cylindrique en tuf mise au jour lors d'une des fouilles aux Étangs de Crans (considéré par Berthier et par Danielle Porte comme un probable putéal romain).



**Structure cylindrique en tuf (photo Ingrid Grimm)**

Il faut ajouter à cela certains objets en bois qui malheureusement n'ont pas été conservés par André Berthier. C'est le cas notamment des pieux en résineux recueillis en 1972 lors des fouilles des cônes du Champ Tissot de la Grange d'Aufferin (possibles *lilia* ou pièges romains). Des photos attestent de l'existence de ces pieux qui ont aujourd'hui disparu : il serait souhaitable qu'ils soient remis rapidement par leurs détenteurs à ArchéoJuraSites pour une conservation appropriée.

#### Les procédures d'inventaire du fonds Berthier

Le mobilier archéologique (objets, tessons, ossements...) mis au jour par André Berthier et ses équipiers a été listé à diverses époques selon plusieurs modalités de classification. Jusqu'au début des années 2000, aucun document de synthèse et aucun inventaire ne semblent avoir été produits ou conservés.

- d'une part, une numérotation courante apposée sur certains objets, notamment sur des tessons de céramique, pièces de métal et ossements, apparemment pour chaque campagne de fouille ou de sondage (il reste à retrouver dans les archives la trace de répertoires précisant ces numérotations) ;
- d'autre part, une ou des numérotations de repérage des "carrés" de fouille ou de sondage dans les zones où furent trouvés certains objets (un certain nombre de fiches manuscrites des fouilleurs ont été retrouvées, mais il en manque encore beaucoup).

À partir de 2001, Claire Berthier est chargée par sa famille de mettre en ordre les archives de son père décédé fin 2000, ainsi que la collection des objets du mobilier archéologique. Elle se lance rapidement dans l'établissement de l'inventaire des objets suite à la recommandation et aux conseils de Jean-Paul Guillaumet (Musée des Antiquités Nationales) que Claire Berthier et le journaliste Thierry Secrétan ont pu rencontrer à St-Germain-en-Laye.

Une première version manuscrite de cet inventaire "systématique" est réalisée sous forme d'un carnet disponible dans les archives Berthier et mis en ligne sur le Portail des Archives (L-2003-03397). Des précisions sont données sur les lieux et les dates des collectes ainsi qu'une description sommaire des contenus des boîtes. Les informations mentionnées restent toutefois à la fois très globales (une classification générale) et

sélectives (Claire Berthier mentionne certains objets "significatifs" sans détailler la totalité des boîtes).

Une nouvelle version, informatisée et plus aisément communicable, est produite par Claire Berthier à partir de 2001. Elle sera reprise et finalisée en 2003. Deux versions tapuscrites (A et B) de l'inventaire reprennent à quelques petites différences près le cahier d'inventaire manuscrit. Une des versions comporte en outre les mentions d'avis portés sur certains objets en 2002 ou 2003 par Laurent Olivier et Jean-Paul Guillaumet (M.A.N.). Comme pour le cahier manuscrit, les données de Claire Berthier s'avèrent utiles pour comprendre la structuration générale de la classification (qui renvoie aux lieux et dates de collecte) et pour la mise en exergue des objets les plus symptomatiques. Il est toutefois difficile de considérer ce travail comme un inventaire exhaustif du mobilier archéologique.

### L'intérêt et aussi les limites de l'inventaire de Claire Berthier

Instrument essentiel pour l'accès au contenu des caisses, cartons, boîtes et sacs divers composant ce fonds, l'inventaire de Claire Berthier précise les dates et lieux des collectes et la nature des objets trouvés. Il renvoie aussi à diverses publications (bulletins de l'A.L.E.S.I.A., Annales d'Alésia, ouvrage "Alesia"). C'est donc la référence ou la base incontournable pour toutes les opérations de réorganisation du rangement du mobilier archéologique.

L'inventaire semble toutefois ne concerner que les mobiliers conservés par André Berthier à partir des années 74-77 (sondages autorisés à Cornu et aux Abattois). Les trouvailles antérieures sont rares dans la collection des objets aujourd'hui conservés : rien notamment sur les trouvailles des fouilles autorisées de 1964-65 comme sur celles de 1971-72 conduites par Bernard Edeine et ses fouilleurs.

De même ne sont pas mentionnés les objets remis aux autorités archéologiques comtoises au début des années 90, à la fin des campagnes de sondages de sauvetage autorisés (notamment sous la conduite de Christophe Méloche).

Claire Berthier a défini un système de classement et de cotation relativement simple. En dépit des petites erreurs de logique dans le système de cotation, il a été décidé de le retenir comme référentiel et de ne surtout pas le changer du fait des mentions portées sur les caisses, cartons et boîtes, mentions reprises par ailleurs par les experts en 2011.

À noter enfin que certains regroupements d'objets (par nature, par lieu...) ont pu être opérés *a posteriori* par les équipes Berthier, elles-mêmes bien avant l'établissement des inventaires, ce qui rend peu aisée une démarche rigoureuse d'étude de ce vaste corpus.

### Le rapport d'expertise de 2011

ArchéoJuraSites a décidé de solliciter, en 2011, plusieurs experts pour donner leur avis sur les mobiliers Berthier. Ces expertises, coordonnées par l'archéologue Jean-René Le Nézet, ont été réalisées par :

- Armand Desbat et Sandrine Marquié pour la céramique (2 juillet 2011) ;
- Jean-Paul Guillaumet pour la paléomanufacture ou le métallique (2 septembre 2011).

Le rapport d'expertise - qu'on ne commentera pas ici (\*) - et

surtout ses annexes constituent une source importante d'information relatives à la description des contenus des boîtes et sacs (énumération des objets). Ils se calent sur la classification définie par Claire Berthier, d'où l'impérieuse nécessité de ne pas s'écarter de cette classification.

Armand Desbat et Sandrine Marquié, la partie "céramique" du rapport, respectent très scrupuleusement l'inventaire de Claire Berthier et sont très précis sur les contenus (désignation, nombre, nature, lieu, carré de sondage...).

La partie "métallique" est moins rigoureuse et plusieurs erreurs par rapport à la classification Berthier ont été constatées. Par ailleurs la datation des objets métalliques reste naturellement très imprécise contrairement à celle des tessons de céramique.



Armand Desbat et Sandrine Marquié

Il faut malheureusement noter qu'en 2011 les mobiliers ont été regroupés, pour les expertises, en conteneurs (caisses plastique rouges et noires) distinguant les mobiliers selon leur nature (céramique, métallique). Cela a conduit à déstructurer en partie l'organisation et la classification de Claire Berthier. Ce regroupement artificiel fait en 2011 ne doit surtout pas être adopté pour l'organisation finale des mobiliers car il conduit à la perte des données fournies par l'inventaire Berthier et par les rapports des experts comme en référence aux données présentes dans les rapports de fouille et sondages.

### L'organisation du fonds en caisses, boîtes, cartons, sacs et sachets

Un premier niveau de classification et d'organisation du fonds de mobilier est celui des "caisses" (1<sup>er</sup> niveau de classification) repérées par des lettres majuscules A, B, C, D, E, F (et une 7<sup>ème</sup> - G - pour les objets de la fin de l'inventaire relatif aux collectes à la Cote 801 de Chaux-des-Crotenay. Ces caisses se décomposent elles-mêmes en "boîtes" (second niveau de classification), toutes cotées et numérotées. Les boîtes peuvent elles-mêmes être ou non décomposées en sous-boîtes, et sous-ensembles, cartons, sacs, sachets, fioles... (généralement non numérotés sauf dans quelques cas, avec une numérotation reprise par les experts).

Des sous-ensembles sont parfois identifiés par Claire Berthier, certains sans cotation particulière, d'autres avec une sous-cote (par exemple B4-1, B4-2...), d'autres enfin sous forme de listes d'objets (voir par exemple B11). Ces sous-cotes (suffixes) ont été reprises par les experts de 2011, d'où l'absolue nécessité de conserver précieusement cette classification. Outre la "référence de caisse" et le "numéro de boîte", sont consignés par Claire Berthier quatre types de données ou informations :

(\*) ArchéoJuraSites a publié en octobre 2012, dans son Bulletin annuel N°6, un article commentant cette expertise (voir Portail : J-2012-01683)

- le macro-secteur ou lieu des trouvailles puis dénominations ou natures des objets (Crans, Champ des Mottes, Cornu... ) ;
- les années des collectes (généralement une ou deux années par cote) ;
- les localisations précises selon les plans des fouilles, les numéros des carrés de sondage, les plans et dessins établis ;
- les publications avec leurs références (bulletins A.L.E.S.I.A., Annales, ouvrage "Alésia", rapports...).

Sur la version tapuscrite B ont été ajoutées les mentions des avis de Laurent Olivier et Jean-Paul Guillaumet sur certains objets (visite au MAN en 2002-2003). Des précisions sont parfois données sur les prélèvements faits momentanément pour des raisons diverses (expositions...).

### De l'inventaire Berthier à la base de données "Mobilier archéologique"

Les informations de l'inventaire de Claire Berthier (version cahier manuscrit et versions tapuscrites) ont été systématiquement reprises et transférées dans une base de données comportant 25 champs descripteurs. Ont été aussi reprises et transférées les données des tableaux des experts de 2011 (céramique et métallique). De son côté, la commission "Mobilier archéologique" d'ArchéoJuraSites a procédé au listage des divers contenants, relevant toutes les informations mentionnées sur les caisses, boîtes et cartons.

Le rapprochement entre les données de terrain (ArchéoJuraSites) et celles de l'inventaire Berthier et du rapport des experts permet de consolider la base de données et de l'enrichir de toutes les informations disponibles aujourd'hui (il s'est avéré nécessaire d'adopter un système de "cotes normées cohérentes" à la fois pour l'inventaire Berthier et pour le récolement ArchéoJuraSites). La base comporte à ce jour, 1 000 entrées (999 précisément), ce qui correspond à un millier de lots de mobilier identifiés.



**Travail de classement par une équipe d'ArchéoJuraSites**

Ce travail de "bénédictin" mobilise beaucoup d'énergie au sein d'ArchéoJuraSites. Il est indispensable de le mener à bien avec méthode et ténacité, si l'on veut, un jour, pouvoir faire parler cette abondante collection de trouvailles archéologiques et mieux comprendre ce qu'ont bien pu être les occupations humaines depuis longtemps oubliées sur les sites du Champ des Mottes, des Étangs de Crans, du Pré-Romand.

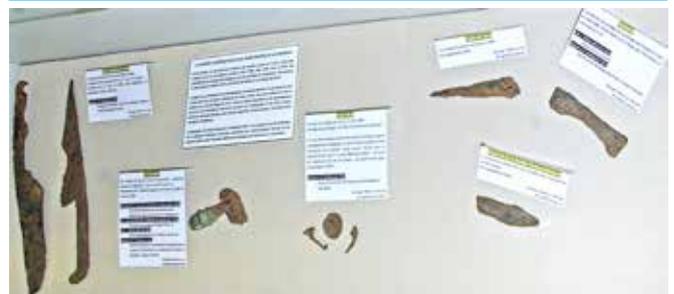
### La mise en valeur du Mobilier Berthier

En juillet-août 2015, ArchéoJuraSites a aménagé quatre vitrines au sein de l'Espace André Berthier pour présenter

quelques uns des objets typiques du fonds de mobilier Berthier. D'autres présentations seront réalisées dans les prochains mois alors que des publications devraient être éditées, exploitant l'exceptionnelle richesse du mobilier mis au jour et toutes les données d'archives aujourd'hui disponibles.



**Éléments de céramique**



**Éléments métalliques**



**Pierres remarquables**

### En conclusion

Les travaux d'ArchéoJuraSites sur le mobilier (mais aussi sur les archives) comme l'excellent rapport d'expertise d'Armand Desbat permettent la mise en évidence d'une occupation gallo-romaine aux Étangs de Crans : 60 à 70% du mobilier céramique trouvé sur cette zone est d'une origine gallo-romaine incontestable alors que la céramique médiévale n'y est que marginale. Pourquoi une telle occupation gallo-romaine à cet endroit ? Et de quelle ampleur ? Le mystère reste entier. Cette réalité archéologique ne demande qu'à être étudiée plus en détail.

Le mobilier Berthier devrait encore faire l'objet d'études scientifiques. Un travail d'archéologie moderne avec des analyses statistiques des séries de pièces trouvées sur les 3 lieux principaux de fouille de Berthier pourrait être conduit : grâce aux travaux en cours au sein d'ArchéoJuraSites, il est possible aujourd'hui d'établir les liens utiles entre les collections d'objets, les lieux de découverte, les dates des découvertes et les expertises de 2011. Il faudra y consacrer un financement et si possible trouver des aides pour cela.